SCI MICHEL THOMAS
9 impasse Les Hauts de Sérignan
34410 SÉRIGNAN

: contact@scimt.fr

: 06 07 04 66 88

Mme Anne-Marie THOMAS-BLONDEL

67 boulevard Exelmans
75016 PARIS

Sérignan, le 12 juillet 2023

Lettre Recommandée électronique avec Avis de Réception

Chère Maman,

A l'issue de l'AGO du 16 juin 2023, je te prie de bien vouloir trouver ci-joint pour dossier :

- copie feuille de présence
- copie pouvoir Eric THOMAS
- copie procès-verbal des délibérations

Sois assurée, Chère Maman, de toute mon affection.

Thibault THOMAS.

MICHELTHOMAS
Société civile immobilière au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 9 impasse Les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN
R.C.S BEZIERS 378 798 995

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JUIN 2023

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Parts	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	M. DIDIER THOMAS 33 AVENUE DU LOUVRE, 78000 VERSAILLES	Pleine propriété : 376 parts Nue-propriété : 124 parts	376	
2	M. THIBAULT THOMAS 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN, 34410 SERIGNAN	Pleine propriété : 376 parts Nue-propriété : 124 parts	376	
3	M. ERIC THOMAS 2 PLACE ROYALE 78000 VERSAILLES	Pleine propriété : 376 parts Nue-propriété : 124 parts	376	Absent Représenté par M. Thibault THOMAS
4	Mme ANNE MARIE THOMAS BLONDEL 67 BOULEVARD EXELMANS, 75016 PARIS	Usufruit : 372 parts	372	
	Totaux =========	1500	1500	=======

Nombre d'associé(s) : 4

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle est annexé 1 pouvoir, arrêtée à 2 associés présents ou représentés possédant ensemble 752 droits sociaux

Le président

POUVOIR

Je soussigné Eric THOMAS

Demeurant Résidence Grand-Siècle – 2 pace Royale 78000 VERSAILLES

propriétaire de 500 parts sociales de la SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE MICHEL THOMAS dont 124 parts sociales en nue-propriété,, société civile immobilière au capital de 7 622,45 euros, dont le siège est situé à 9 impasse Les Hauts de Sérignan, 34410 SERIGNAN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 378 798 995 RCS BEZIERS,

Donne par les présentes pouvoir à

M. Thomas THIBAULT

Demeurant 9 impasse Les Hauts de Sérignan 34410 Sérignan

Pour me représenter à l'Assemblée Générale de ladite Société, convoquée pour le 16 juin 2023 à 17heures au siège social de notre société 9 impasse Les Hauts de Sérignan – 34410 SERIGNAN avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice.

En conséquence, assister à cette assemblée et à toute autre assemblée qui, par suite de défaut de quorum, serait ultérieurement convoquée avec le même ordre du jour, émarger la feuille de présence, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces, et généralement, faire le nécessaire.

Fait à Versailles

Le 5 Juin 2023

Bon pour pouvoir

" Bon pour acceptation de pouvoir "

Thibault THOMAS.

Société Civile Immobilière MICHELTHOMAS

au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 9 impasse Les Hauts de Sérignan
34410 SERIGNAN
R.C.S BEZIERS 378 798 995

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JUIN 2023

L'an 2023,

Le 16 juin,

A 17 heures,

Les associés de la société MICHEL THOMAS, société civile Immobilière au capital de 7 622,45 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social de notre société 9 impasse Les Hauts de Sérignan 34410 SERIGNAN sur convocation du gérant faite par lettre recommandée en date du 31 mai 2023 à chaque associé.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents ou représentés :

Monsieur Thibault THOMAS,
- propriétaire de 376 parts sociales
- nu-propriétaire de 124 parts sociales

Monsieur Eric THOMAS,
- propriétaire de 376 parts sociales
- nu-propriétaire de 124 parts sociales

Sont absents :

Madame Anne-Marie THOMAS-BLONDEL, détenant 372 parts sociales en usufruit.

Monsieur Didier THOMAS,
- propriétaire de 376 parts sociales
- nu-propriétaire de 124 parts sociales

Total des parts présentes ou représentées : 752 parts sur les 1500 parts composant le capital social.

Les associés présents ou représentés détenant plus de la moitié du capital social, l'assemblée générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Thibault THOMAS, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance.

- Affectation du résultat de l'exercice.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,

- la feuille de présence à laquelle est annexée le pouvoir de l'associé représenté,

- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,

- le rapport de gestion établi par la gérance,

- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code du commerce

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance et du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code du commerce

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur les comptes annuels et du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code du commerce, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution mise aux voix.

Nombre de voix pour : 752 ; contre : 0 ; abstention : 0

Cette résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 630 677,32 euros, qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	630 677,32 euros
Attribué aux associés à concurrence de au prorata de leurs droits dans le capital	630 677,32 euros
Anne-Marie THOMAS-BLONDEL	156 723,31 euros
Eric THOMAS	157 984,67 euros
Didier THOMAS	157 984,67 euros
Thibault THOMAS	157 984,67 euros

Les sommes ainsi attribuées aux associés seront portées au crédit des comptes courants ouverts au nom de chacun des associés dans les écritures sociales.

Cette résolution mise aux voix.

Nombre de voix pour : 752 ; contre : 0 ; abstention :

Cette résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au-cours de l'exercice écoulé.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Lettre **Recommandée**
PREUVE DE DÉPÔT

LA POSTE

Numéro de suivi
87000797533808R

Date de dépôt : **12/07/2023**

Heure de dépôt : **12:27**

Etablissement de Dépôt : **PARIS DIR BU COURRIER NEW DASC**

Poids :	Niveau de garantie :	Prix :	Option :
59 g	**R1**	**8.95 €**	**Avis de réception**

Expéditeur
SCI MICHEL THOMAS
M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Destinataire
M. THOMAS BLONDEL ANNE-MARIE
67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS

Conservez cette preuve de dépôt, elle sera nécessaire en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée sous forme numérique.
Les conditions spécifiques de vente de la Lettre recommandée sont disponibles sur le site **www.laposte.fr**

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

La Poste S.A. au Capital de 5 364 851 364 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9 rue du Colonel Pierre Avia 75757 PARIS CEDEX 15

Numéro de suivi
AR87000797533808R

Lettre **Recommandée**
AVIS DE RÉCEPTION

LA POSTE

Présentée, avisée le : **17/07/2023**
Distribuée le : **17/07/2023**

Nom du destinataire ou de son mandataire :
M. Thomas Blondel Anne-marie

Signature du destinataire ou de son mandataire :

Pièce d'identité présentée :

Identifiant facteur : cEtDTjk0NjIwMjMtMDctMTdUMTA6MzI6NDkrMDI6MDA=

Conservez cet avis de réception, il sera nécessaire en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée sous la forme sous laquelle elle vous a été transmise.
Les conditions spécifiques de vente de la Lettre recommandée sont disponibles sur le site **www.laposte.fr**

Destinataire de la lettre recommandée

M. THOMAS BLONDEL ANNE-MARIE
67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS

Renvoyer à l'adresse ci-dessous

SCI MICHEL THOMAS
M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

La Poste S.A. au Capital de 5 364 851 364 € - RCS Paris 356 000 000 - Siège Social : 9 rue du Colonel Pierre Avia 75757 PARIS CEDEX 15

Lettre **Recommandée**
PREUVE DE CONTENU

LA POSTE

Numéro de suivi
87000797533808R

Ce document atteste du dépôt en ligne de la lettre se trouvant en pièce jointe de ce document.

Elle a été déposée en ligne via le service Lettre Recommandée en Ligne de La Poste à la date ci-dessous.

Date de dépôt: **12/07/2023**

La preuve de contenu n'est pas une preuve de dépôt.

Ce document est signé par le cachet électronique de La Poste, attestant sa fiabilité et permettant de prévenir toutes modifications

Expéditeur
SCI MICHEL THOMAS
M. THOMAS Thibault
9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Destinataire
M. THOMAS BLONDEL ANNE-MARIE
67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS

Conservez cette preuve de contenu, elle sera nécessaire en cas de réclamation. Cette preuve doit être conservée sous forme numérique.

Les conditions spécifiques de vente de la Lettre recommandée sont disponibles sur le site **www.laposte.fr**

ECOLOGIC
Priorité neutralité carbone
laposte.fr/neutralitecarbone

N° 87000797533808
Lettre recommandée en ligne

Avis de réception numérique disponible.
Livré le **lundi 17 juillet**

Preuve de dépôt numérique disponible.
mercredi 12 juillet

Votre envoi est en cours d'acheminement.

En traitement avant distribution

Votre envoi est en préparation pour sa distribution.

Avis de réception numérique disponible.
lundi 17 juillet

Détail de toutes les étapes

DATES	ÉTAPES
lundi 17 juillet	L'avis de réception numérique a été transmis à l'expéditeur.
lundi 17 juillet	Votre envoi a été distribué.
lundi 17 juillet	Votre envoi est sur le site qui dessert votre adresse. Nous préparons sa distribution.
samedi 15 juillet	Votre envoi n'a pas pu être distribué ce jour en raison d'une situation exceptionnelle indépendante de notre volonté. Il sera remis en distribution au plus tôt.
samedi 15 juillet	Votre envoi est en transit sur nos plateformes logistiques.
mercredi 12 juillet	Votre envoi est trié sur sa plateforme de départ.
mercredi 12 juillet	La preuve de dépôt numérique a été transmise à l'expéditeur.
mercredi 12 juillet	Votre envoi est imprimé et prêt à être acheminé dans notre réseau.
mercredi 12 juillet	Votre envoi est pris en charge par La Poste.
mercredi 12 juillet	La Poste est prête à prendre en charge votre envoi. Dès qu'il nous sera confié, vous pourrez suivre son trajet ici.